



FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS
FRANCOPHONES ET ACADIENNE
du Canada

UNE VOIX QUI
RASSEMBLE

www.fcfa.ca

Mot de la présidente

La parole citoyenne



Les données linguistiques du recensement de 2011 ont montré à quel point la francophonie se transforme et combien il faut, quant à nous, faire évoluer l'idée qu'on se fait de cette francophonie. Dans un contexte où une part de plus en plus importante de cette francophonie provient de l'immigration, où de plus en plus de Canadiens de langue maternelle anglaise choisissent de vivre une partie de leur vie en français, notre idée de ce qu'est un francophone doit changer.

Mais la mesure d'un francophone ne se limite pas à ce qu'il est. Elle inclut aussi ce qu'il fait. Collectivement et individuellement, nous ne nous résumons pas à notre situation minoritaire et il est grand temps qu'on en prenne acte. Nous sommes également des citoyens qui contribuons à l'essor de nos collectivités par des gestes concrets. Et le geste le plus fondamental que l'on puisse poser, à titre de citoyens, c'est d'exprimer le choix que nous avons fait – que nous faisons chaque jour – de vivre en français.

Ce choix, plus de 2 000 citoyens l'ont exprimé l'automne dernier en participant aux consultations en ligne de Patrimoine canadien et en faisant valoir leurs priorités en vue de la nouvelle *Feuille de route pour les langues officielles 2013-2018*. Des milliers de citoyens l'ont exprimé au CRTC en réclamant un meilleur reflet de nos communautés à CBC/Radio-Canada ou en appuyant la demande de la chaîne Accents.

Le choix de vivre en français s'exprime aussi à travers des gestes comme la vidéo YouTube réalisée par ces élèves de Ponteix, en Saskatchewan, pour réclamer une école de langue française. Il s'exprime chaque fois qu'un entrepreneur choisit de brasser des affaires en français, chaque fois qu'un artiste de nos communautés décide de chanter en français, chaque fois même qu'un francophone pose le geste tout simple de dire « Hello, bonjour » aux gens qu'il rencontre, à l'épicerie, au travail ou dans la rue.

Voilà pourquoi la FCFA, lorsqu'elle prend la parole dans une grande variété de forums comme elle l'a fait dans la dernière année, met autant d'accent sur ces 2,6 millions de citoyens qui, dans neuf provinces et trois territoires, ont choisi le français et continuent de le faire à chaque jour. Ce qui fonde notre action, c'est votre prise de parole citoyenne.

Marie-France Kenny



Mot de la directrice générale

Un réseau présent et pertinent

Le rapport annuel que vous avez entre les mains montre à quel point la FCFA a assumé, cette année, une présence à tous les niveaux dans les lieux où se prennent les décisions en matière de politiques publiques. Mais pour être écouté, il ne suffit pas d'être présent : encore faut-il que l'on ait du contenu. Dans les multiples rencontres et interventions publiques de la Fédération, ce qui fait la différence, c'est que nos propos soient étayés et appuyés par des faits vérifiés, par des données solides et surtout par une connaissance poussée de la réalité quotidienne des francophones de nos communautés.

Pour cette raison, la FCFA a mis beaucoup d'énergie à structurer, organiser et formaliser ses méthodes de cueillette d'information. Au cours de l'année, nous avons renforcé notre capacité de veille aux niveaux politique et médiatique, sur des enjeux allant de la diversité à la réforme du Sénat, en passant par le budget fédéral. Cela nous a permis d'agir rapidement sur des enjeux comme l'élimination du Fonds d'amélioration de la programmation locale (FAPL) ou les transformations en profondeur au système canadien d'immigration.

Nous avons aussi perfectionné un système qui permet à la Fédération de mieux connaître et documenter tout ce qui se fait au sein de son réseau, quelles sont les grandes questions qui interpellent ses membres et comment l'information circule jusqu'au citoyen. De cette façon, la FCFA est bien positionnée pour jouer son rôle de chef de file d'un réseau de concertation fort, solidaire, déterminé à agir collectivement pour le bien des francophones.

À cet égard, en 2012, la FCFA et son réseau se sont organisés et mobilisés comme rarement auparavant pour assurer une participation importante des francophones aux consultations du gouvernement fédéral sur les langues officielles. Si la *Feuille de route pour les langues officielles 2013-2018* est devenue réalité, c'est en bonne partie parce qu'une soixantaine d'organismes de nos communautés ont agi ensemble pour faire en sorte que nos communautés soient entendues dans cet exercice de consultation.

Nous nous sommes donné pour objectif d'être présents, mais nous nous sommes donné les moyens d'être pertinents, et c'est cela qui fait de la FCFA et de son réseau des interlocuteurs reconnus et crédibles.

Suzanne Bossé

Relations gouvernementales

Une année record pour la FCFA

La FCFA s'est donné pour mission d'assumer une présence à tous les niveaux de développement et de prise de décision en matière de politiques publiques qui ont un impact sur les citoyens de langue française. À cet égard, 2012-2013 a été une année record. La Fédération demeure une référence recherchée :

...par les institutions fédérales

D'année en année, la Fédération travaille de près ou de loin avec une vingtaine d'institutions fédérales. Cette année, elle a notamment été invitée par Industrie Canada à participer au travail de planification d'une prochaine stratégie en matière de développement économique et langues officielles. Elle a également participé aux consultations de Statistique Canada en vue du recensement de 2016 et, suite à la publication des données linguistiques du recensement de 2011, elle a rencontré les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor pour discuter de la revue de la désignation des bureaux gouvernementaux qui doivent offrir des services et des communications dans les deux langues officielles.

...par les comités parlementaires

Trois années consécutives de participation aux consultations prébudgétaires du Comité permanent des finances des Communes ont porté fruit. Pour la première fois, le rapport du Comité, publié en décembre 2012, abordait la question de l'appui aux communautés de langue officielle en situation minoritaire et recommandait le renouvellement de la *Feuille de route pour la dualité linguistique*.

Le Comité permanent des langues officielles des Communes a, quant à lui, sollicité le point de vue de la Fédération sur les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération, ainsi que sur le projet de loi visant à rendre le bilinguisme obligatoire pour dix postes d'agents du Parlement, dont le vérificateur général et le commissaire à la protection de la vie privée.

...sur d'importants projets de loi

La question de la réforme du Sénat est revenue à l'avant-plan en 2012, avec le dépôt d'un recours du procureur général du Québec à la Cour d'appel provinciale par rapport au projet de loi C-7. À l'hiver, la Cour suprême a quant à elle accepté d'entendre un renvoi sur la constitutionnalité du projet de réforme du Sénat. La FCFA a demandé et obtenu le statut d'intervenante dans ces deux causes, afin de rappeler le rôle historique du Sénat en matière de représentation des minorités de langue française.

La FCFA a également appuyé le projet de loi de la sénatrice Maria Chaput (S-211) visant à modifier la partie IV de la *Loi sur les langues officielles*. Cette partie détermine dans quelles circonstances les institutions fédérales doivent offrir des communications et services dans les deux langues officielles.

...par la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne

La FCFA collabore avec la Conférence sur des enjeux comme l'immigration ou la présence de la francophonie canadienne au prochain Congrès mondial acadien. Elle a aussi été associée de près à l'organisation du Forum pancanadien en développement économique en matière de francophonie canadienne (octobre 2012).

La FCFA au Québec

Nouveau contexte, mêmes liens étroits

Dans la foulée du Forum de la francophonie canadienne tenu au printemps 2012, la FCFA et les communautés ont maintenu des liens étroits et diversifiés à plusieurs niveaux avec le Québec. Si les élections provinciales de l'automne ont produit un nouveau gouvernement et un nouveau contexte, les relations qu'entretient la Fédération, notamment avec le Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC), sont demeurées très productives.

Ainsi, la FCFA a travaillé de près avec le Secrétariat pour assurer les suivis au Forum de la francophonie canadienne ; il a notamment été question des 14 grandes actions en appui à la *Politique du Québec en matière de francophonie canadienne* identifiées par le gouvernement à la suite du Forum.

La Fédération a également bénéficié de l'appui du SAIC pour organiser la première édition des *Rencontres de la francophonie canadienne*, une nouvelle formule d'échange et de collaboration avec la société civile québécoise qui succède à la *Tournée des régions du Québec* tenue annuellement par la FCFA depuis 2005. Les résultats de ces activités de promotion coordonnées par la FCFA parlent d'eux-mêmes : de 2005 à 2013, près de 200 représentants d'organisations québécoises et près de 100 représentants d'organismes et d'institutions de nos communautés ont établi des liens et, dans plusieurs cas, des relations de partenariat dans le cadre de la *Tournée* ou des *Rencontres*.

Au niveau politique, la FCFA a rapidement établi à l'automne 2012 des contacts avec le bureau du nouveau ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, à la Francophonie canadienne et à la Gouvernance souverainiste, Alexandre Cloutier. Lors d'une première rencontre avec le ministre en avril 2013, la Fédération a mis l'accent sur l'importance que le Québec assume

une présence active et engagée aux rencontres de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne. Le ministre Cloutier s'est montré attentif et ouvert à une collaboration continue avec nos communautés.

La FCFA au Forum mondial de la langue française

Au début juillet 2012, le Forum mondial de la langue française a rassemblé à Québec plus de 1 200 participants francophones du monde entier. À cette occasion, la FCFA a animé un atelier intitulé *Diversité culturelle, une vision pluraliste de la francophonie canadienne*, auquel ont participé le commissaire aux Services en français de l'Ontario, François Boileau, le directeur général de *Canadian Parents for French*, Robert Rothon, ainsi que deux invités européens qui ont créé un site Internet pour favoriser les langues minoritaires autour du bassin méditerranéen.

La Fédération s'est également associée à la Chambre de commerce de Québec pour favoriser la participation des communautés francophones et acadiennes à la Rencontre internationale en francophonie économique, qui se tenait en marge du Forum.

Vers la *Feuille de route pour les langues officielles 2013-2018*

Les communautés prennent la parole

Plus de 2 600 personnes ont participé aux consultations sur les langues officielles menées par le ministère du Patrimoine canadien à l'été et à l'automne 2012. Fruit du travail de la FCFA et d'une soixantaine d'organismes de son réseau qui, pendant cinq mois, ont multiplié les efforts et les initiatives pour interpeller les citoyens francophones et les encourager à prendre la parole pour communiquer leurs priorités au gouvernement.

Cette campagne sur tous les fronts incluait une vidéo de la présidente de la FCFA, visionnée plus de 1 100 fois sur YouTube, une autre vidéo produite par le Conseil jeunesse provincial du Manitoba pour vulgariser les questions de la consultation, un dépliant intitulé *Ne laissez personne décider pour vous* conçu par la FCFA pour distribution dans les activités d'été des organismes francophones locaux, ainsi que plusieurs placements dans les journaux et les radios communautaires.

Somme toute, la FCFA et son réseau auront appuyé de façon substantielle le travail de consultation du ministère du Patrimoine canadien. La Fédération a aussi effectué un suivi serré auprès du ministère par rapport au processus qui mènerait de la *Feuille de route pour la dualité linguistique 2008-2013* à la prochaine. Ce suivi a notamment porté sur le dépôt des rapports d'évaluation des 32 initiatives qui faisaient partie de la *Feuille de route*. Enfin, elle est intervenue à plusieurs niveaux pour réitérer l'importance que le renouvellement de la *Feuille de route* soit annoncé avant la fin mars 2013, préférablement dans le budget fédéral.

La *Feuille de route pour les langues officielles 2013-2018* a été dévoilée par le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, James Moore, le 28 mars dernier. Chiffrée comme la précédente à 1,1 milliard \$, elle comporte des initiatives regroupées autour de trois priorités, soit l'éducation, l'immigration et les communautés.

La FCFA est à analyser le détail de la nouvelle *Feuille de route* pour mieux comprendre de quelle manière les communautés bénéficieront des différents programmes et investissements qui sont répartis sur une quinzaine d'institutions fédérales.



^ La présidente de la FCFA et le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, l'hon. James Moore, à l'occasion du lancement de la nouvelle *Feuille de route* le 28 mars 2013.

Les communautés à l'avant-plan du virage vers l'immigration économique

En 2012-2013, le Canada a entrepris un virage vers l'immigration économique et les communautés francophones et acadiennes étaient au rendez-vous. D'ailleurs, Citoyenneté et Immigration Canada a qualifié les Réseaux en immigration francophone (RIF) d'indispensables en ce qui a trait au travail de recrutement, d'accueil et d'intégration d'immigrants qui s'installeront dans nos communautés pour y prospérer.

En particulier, à l'hiver 2013, la FCFA, les réseaux et de nombreux partenaires ont agi ensemble pour mobiliser des employeurs à participer en grand nombre à une série de sessions d'information sur le recrutement en français à l'étranger. Résultat : plus d'une centaine d'employeurs dans les quatre provinces de l'Atlantique et en Ontario en connaissent beaucoup plus sur les possibilités de recruter des travailleurs qualifiés francophones et bilingues à l'étranger.

D'autre part, malgré les coupures aux budgets permettant la participation des communautés à Destination Canada, la FCFA et les RIF ont déployé des efforts pour maximiser la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à cette foire d'emploi internationale. La FCFA a par ailleurs assuré que des renseignements sur nos communautés et les services d'accueil qu'on y trouve soient distribués aux participants.

Globalement, la FCFA demeure le partenaire privilégié de Citoyenneté et Immigration Canada. Le ministère a d'ailleurs renouvelé son appui à la Fédération pour la période 2013-2016 pour qu'elle poursuive la coordination nationale des réseaux et la concertation nationale des organismes et partenaires communautaires en immigration. D'autre part, la Fédération a travaillé avec le ministère pour obtenir des clarifications quant à l'impact de certaines réformes du

système de l'immigration sur les communautés francophones et acadiennes, comme la question des compétences linguistiques en tant que critère de sélection. Elle a aussi insisté pour qu'il y ait une autre rencontre des ministères fédéraux interpellés par l'intégration économique des immigrants.

La FCFA a également tenu de nombreux échanges avec le ministère et les intervenants des communautés afin de définir les priorités en vue d'une stratégie en immigration francophone 2013-2018. Enfin, la Fédération a été le fer de lance des discussions en vue d'établir une nouvelle gouvernance conjointe gouvernement-communautés efficace et performante en ce qui a trait à l'immigration francophone.



Credit photo: COÉNE

- À l'hiver 2013, la FCFA a participé à la coordination d'une tournée de liaison pour informer les employeurs sur le recrutement en français à l'étranger. Des rencontres ont notamment eu lieu à l'occasion du Forum économique du Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse.

La FCFA devant le CRTC

Présente et entendue au nom des citoyens francophones

Les communautés francophones et acadiennes ont rarement parlé d'une voix aussi forte, au CRTC, que lors des audiences publiques pour le renouvellement des licences de CBC/Radio-Canada à l'automne 2012. Grâce, en partie, au travail de concertation de la FCFA, dix organismes et regroupements des communautés ont comparu devant le Conseil pour donner voix aux citoyens francophones qui veulent se voir et s'entendre dans les émissions et nouvelles nationales de Radio-Canada. Dans une intervention hautement médiatisée, la Fédération a elle-même présenté plusieurs recommandations pour assurer ce reflet des francophones partout au pays. L'une de ces recommandations, visant à ce que la SRC diffuse au Téléjournal national au moins 15 % de nouvelles provenant de l'extérieur du Québec, a fait l'objet de vives discussions au cours des audiences publiques et dans les médias.

Les communautés ont aussi été appelées à se prononcer sur deux projets de chaîne dont l'intention était d'offrir un meilleur reflet pancanadien de la francophonie. La FCFA a procédé à une analyse détaillée des deux projets pour déterminer celui qui répondait le mieux aux aspirations des citoyens francophones vivant dans neuf provinces et trois territoires. Au terme de cette analyse, la Fédération a décidé d'appuyer uniquement le projet de la Corporation de la télévision francophonie canadienne – ACCENTS, qui se démarquait comme une chaîne nationale véritablement par et pour les communautés francophones et acadiennes. À l'hiver 2013, un grand nombre d'organismes et d'institutions francophones de toutes les régions du pays se sont manifestés au CRTC en appui à la chaîne Accents.

Quoique le CRTC n'ait pas encore rendu de décision sur CBC/Radio-Canada ou sur Accents, on a pu sentir au cours des audiences publiques une sensibilité beaucoup plus grande aux enjeux des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Néanmoins, la FCFA a dû réagir avec force à la décision du CRTC, à l'été 2012, d'éliminer le Fonds d'amélioration de la programmation locale (FAPL). La Fédération a communiqué rapidement avec le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles afin de le sensibiliser à l'impact de cette décision sur la qualité et la quantité de programmation locale en français offerte à nos communautés à la télévision. Elle a aussi fait parvenir au CRTC un mémoire condamnant sévèrement la décision d'éliminer le FAPL, décision prise selon elle sans égard pour les obligations du Conseil en vertu de la *Loi sur les langues officielles*.

L'impact de l'élimination du FAPL sur les communautés continue, à ce jour, à faire des vagues : notamment, en mars 2013, le président du CRTC a été questionné sur cet enjeu par le Comité permanent des langues officielles des Communes.

Forum des leaders

S'informer, échanger, collaborer

Le Forum des leaders, formé de 43 organismes et institutions travaillant ensemble pour concrétiser le *Plan stratégique communautaire*, a effectué un retour aux sources en 2012-2013. Ses activités se sont arrimées de près aux raisons qui ont mené à sa création dans la foulée du *Sommet des communautés francophones et acadiennes* en 2007 : être un lieu où les forces vives de la francophonie s'informent sur les enjeux de l'heure et travaillent ensemble, tous secteurs de développement confondus, au bénéfice de nos enfants et de nos petits-enfants.

Les membres du Forum se sont notamment concertés, en septembre 2012, pour livrer un message commun au ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, James Moore, dans les consultations qui ont mené à la *Feuille de route pour les langues officielles 2013-2018*. Leurs recommandations, lors de la rencontre avec le ministre, étaient fortement enracinées dans les priorités du *Plan stratégique communautaire* : le renforcement de notre population par l'immigration et le soutien à la famille, la création de services qui rejoignent les francophones dans tous les aspects de leur vie quotidienne, ainsi que l'accroissement de notre développement social et économique.

Les rencontres du Forum des leaders ont lieu trois fois par année ; en 2012-2013, le format de ces rencontres a été revu afin que chacune donne lieu à une discussion de fond sur un enjeu spécifique du développement des communautés francophones et acadiennes. Ainsi, lors de la rencontre de février 2013, il a été question de l'enjeu de l'éducation en français tout au long de la vie. Les membres ont discuté des défis auxquels font face

les francophones au niveau des services à la petite enfance, de l'accès à l'école primaire et secondaire de langue française, de l'éducation postsecondaire, et des services d'alphabétisation et d'éducation pour les adultes. Ils ont amorcé une discussion sur le projet de l'école communautaire citoyenne comme projet rassembleur, tout en convenant que les enjeux qui touchent l'éducation et le développement des communautés dépassent de beaucoup la gestion scolaire; enfin, ils ont convenu que la priorité numéro 1 est d'assurer la réussite, en français, de nos enfants, et que tous les organismes du Forum ont une contribution à apporter pour atteindre cet objectif. Comme l'a indiqué la porte-parole du Forum des leaders, Marie-France Kenny, « **L'école, les enfants, notre avenir appartiennent à nous tous et nous avons ce devoir de nous assurer de laisser tomber les barrières pour travailler ensemble** ».

Il est prévu que la prochaine rencontre du Forum des leaders, en juin 2013, porte sur l'immigration.

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

Bureau d'Ottawa

450, rue Rideau, bureau 300
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4
Tél. : 613 241-7600
Télé. : 613 241-6046
info@fcfa.ca

Bureau de Québec

43, rue de Buade, bureau 460
Québec (Québec) G1R 4A2
Tél. : 418 692-5752
Télé. : 418 692-5820
fcfaquebec@videotron.ca

www.fcfa.ca



facebook.com/fcfaCanada



@fcfaCanada



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Cette publication a été réalisée avec le soutien
financier du Ministère du Patrimoine canadien

ISBN : 978-2-922742-43-5